LE FLEAV DE

HENRY SOY DISANT ROY de Nauarre.

Par lequel auec viues raisons il est chassé de la couronne de France, qu'impiement & tyranniquement il se veut vsurper.

Proiecit eũ Dominus ne regnet super Israel. 1. Reg. 16
In manu Dei potestas terræ & vtilem rectorem suscitabit in tempus super illam. Eccl. 10.
Ipsi regnauerunt & non ex me, principes extiterunt & non cognoui. Oseæ. 8.

A PARIS,
Chez Guillaume Chaudiere, ruë S. Iaques, à l'enseigne du Temps, & de l'Homme Sauuage.
M. D. LXXXIX.

AVEC PERMISSION.

SONNET.

CEpendant qu'au giron de la France oppreſſee,
Vn nouueau Caligule allume ſes fureurs,
Vous delaiſſez ſon oncle, ô Cheualiers trompeurs!
Et fourniſſez la rage à vne ame inſenſee.
O Nobleſſe faillie, ô fureur trop pouſſee,
Vous portez le brandon pour perdre voz grandeurs,
Vous attirez le feu pour bruſler voz honneurs,
Ceſte mer pend ſur vous, qui par vous eſt hauſſee.
Euitez ce braſier, fuyez ceſte tempeſte,
O vous à qui la foy, le rend leue la teſte,
Ou ſeruez Caligule ainſi qu'il fut ſeruy,
Par les grands de ſa ſuite vn Claude ou meilleur Prince,
A qui l'eſtat eſt deu, de vous eſtant ſuiuy,
Sçait mettre és Cheualiers l'honneur de ſa Prouince.

LE FLEAV DE HENRY SOY DISANT ROY de Nauarre.

Par lequel auec viues raiſons il eſt chaſſé de la couronne de France, qu'impiement & tyranniquement il ſe veut vſurper.

IL n'y a perſonne entre les fideles & vrays Catholiques, ie ne dispas en noſtre France, ains auſsi en Italie, en Eſpagne & en toute la Chreſtienté, lequel ayant le moins du monde eſté informé du pauure & miſerable eſtat, auquel nous nous ſommes veus il y a plus de trente ans, & conſiderant à preſent celuy auquel nous nous retrouuons, n'aye apres auoir loué Dieu auec nous

conçeu enſemble en ſon cœur vne grande eſperance de veoir biẽ toſt reuenir & refleurir ce Royaume, iadis tant fleuriſſant, & tant renõmé par toutes les natiõs de la terre. Car l'heure maintenant eſt venuë, en laquelle à face deſcouuerte, & oſté tout voile & maſque de quelque pretexte (que ce ſoit) il faut corps à corps combattre l'hereſie, & abbattre l'Huguenot. Et tout ainſi qu'en tout temps, & en chaſque Republique ou nation, on a auec le changement de Religion touſiours remarqué vne grande alteration en l'Eſtat & en la Police, ſoit en pis, ſoit en mieux, auſsi s'offrant à ceſte heure ſi belle occaſion de reſtablir & reformer par tout ce Roiaume la vraye Religion, laquelle eſtant maintenuë en ſon entier, a maintenu la grandeur & la

ſplendeur d'iceluy, & eſtant abbatuë ou meſpriſee, le meſme s'en eſt allé en decadance, auſsi dis-ie peut on, & ſe doibt-on perſuader & ſe aſſeurer qu'autant nous en prédra il, ſi nous nous voulons ſeruir de ces moyens les plus grands & les plus efficaces, que onques de noſtre viuant nous ayons veu, ou peu deſirer & ſouhaitter, & que noſtre Seigneur ſi doucement & ſi liberalement nous liure & met entre nos mains. Mais Satan enuieux de la gloire de noſtre Seigneur, & du ſalut de nos ames, & n'ignorant pas que c'eſt à ce coup qu'il y va de la reſte pour luy, où à tout le moins craignant bien fort l'amoindriſſement & diminution du pouuoir & domaine qu'il a gaigné ſur nous, à guiſe de ce Dragon à ſept teſtes en la S. Apocalypſe, ou

bien comme ceſte mõſtrueuſe hydre que feignent les Poëtes, taſche de reietter & faire renaiſtre autant de chefs & ſurgeons de l'iniquité, que le tout puiſſant bras de Dieu taille & retranche par ſa ſurueillãce, & ſinguliere amour vers les ſiens. Qui eut iamais peu croire ou penſer, qu'en ceruelle de Catholique euſt peu onques entrer, & qu'il ſe laiſſaſt induire à reconnoiſtre & tenir pour ſon ſouuerain, celuy lequel il auroit touſiours iuſques à ceſt inſtant conneu, & tenu pour vray & formel Huguenot, pour relaps, & pour excommunié, non ſeulement és ſainctz & ſacrez Canons, mais nommément auſsi par noſtre ſainct Pere? Ie pourrois bien alleguer ce que les miniſtreaux, meſme de la Rochelle, ont à leur aduis demonſtratiuement conclu,

que Henry le Biarnois ne fut iamais fils d'autre pere que Huguenot, c'eſt à dire, que d'vn Miniſtre qu'ils appellent Merlin, qui eſtoit aſſez priué de la fẽme du Roy Antoine, & principalement durant douze ou treize mois, auquel tẽps le Roy ne la toucha point, en eſtãt du tout abſent, & ce galant icy cependant toutesfois en fut eſclos, comme vn Baſiliſque. Auſsi dit-on que le Duc de Cleues auoit deſia preuenu ce mariage, & que partãt quoy que Henry le Biarnois ait eu le Roy Antoine pour pere, il ne laiſſe d'eſtre illegitime & baſtard. Ie m'en remets à luy, qu'il faſſe vuider ce cas ſi important en ce beau Concile œcumenique & general, duquel tant & tant de fois il nous faict feſte: & tandis qu'il ſe deporte de ce, dont vne des principales

Synagogues de ſa religion l'a iugé incapable. Dauantage ie pourrois m'eſtandre auec les plus ſçauans d'entre les Legiſtes & anciens & modernes, pour monſtrer & prouuer qu'au droict de ſucceſsion à la courõne, l'oncle ſuruiuãt eſt touſiours preferé au fils de l'oncle deffunct, & conſequemment le Reuerendiſsime & l'Illuſtriſsime Cardinal de Bourbon à Henry le Biarnois, quoy qu'il fuſt fils legitime de feu Antoine de Bourbon Roy de Nauarre. Auſsi vn chacun ſçait & a ſentu en noſtre France la violence des armes que ceſt ingrat & meſconnoiſſant a oſé inceſſamment porter, nonobſtant la foy & le ſerment qu'il auoit donné contre ſa douce & bien-aimee patrie, l'enſanglantant tant & tãt de fois auec toute ſorte de cruauté & impieté

de

de ſon glaiue parricidial & plus furieux & enragé que celuy d'Oreſtes, iuſques à faire mettre en croix & tenir pour ſupplice ce que les Chreſtiens honorent, & dont Cõſtantin le Grand deffendit expreſſément qu'on vſaſt pour tel effect. Toutes ces raiſons bien penſees & peſees chacune à par ſoy, ſont de treſgrand poix & efficace pour deſtourner tout homme d'entendement, qui vueille ſe guider, voire auec la ſeule raiſon & lumiere naturelle, de ſuiure le party d'vn qui eſt ſi infame, ſi peu appuyé ſur droict & iuſtice, ſi meſchant & impie. Et m'arreſterois volontiers ſur ce diſcours qui eſt aſſez fertile & copieux, & pourroit bien profiter à vn tas de gens qui meſurent & compaſſent toutes les affaires par reigles de leur raiſon naturelle, ne

ſe ſoucians pas beaucoup ny de religion, ny de Dieu, n'eſtoit que i'ay deliberé de m'addreſſer en ce petit Traicté, principalement aux vrays Catholiques, ou qui deſirent & veulent eſtre tenus pour tels. Or quelle raiſon ou apparence peut auoir vn bon & vray Catholique de ſe renger du coſté de celuy, duquel il ne peut douter aucunement qu'il n'aye eſté & ne ſoit Huguenot, relaps & excommunié, cõme i'ay dict? Quãt au premier poinct, il eſt tout certain que l'hereſie eſt vn * crime public, & pour cela auſsi crime * de leze Majeſté & diuine & humaine: & qui faict qu'on ne merite pas meſme le nom de * Chreſtien, & qu'on ne peut faire * teſtament, ny eſtre * heritiers: ains les biens de telles gens ſont * confiſquez, & eux priuez de toute digni-

*c. in nõnullis de iud.
*authẽt. Gazaros de hæret.
*c. l. dãnat. eod. de hæret.
*auth. de hæret. collat. 10.
*l. 26. c. de hæret.
*authẽt. Gazaros eod. de hæret.

té, & * condamnez à mort. Quelle chose a donné à nos Rois François le beau tiltre de premiers enfans de l'Eglise & de Tres-Chrestiés, sinon pource qu'ils se sont tousiours cõseruez en la foy & Religion Chrestienne, (quoy qu'il y en aye eu des faineants & des meschants) depuis * Clouis le premier Roy Chrestien iusques à present, l'espace de mille & deux cens ans ou enuiron? A raison dequoy sainct Remy, que vous pouuez appeller le Sylueſtre de nostre Clouis, predit & prophetiza, que ce grand Roiaume de France s'en iroit à terre & periroit, s'il se laissoit vne fois gouuerner par des Rois heretiques. Dequoy vous en pouuez voir des exemples és deux autres Roiaumes les plus grands du monde, qui quasi commencerẽt au mesme temps que le nostre,

* *authẽt. coll. 8. de priuileg.*

* *Greg. Turó. 2. hist. c. 30.*

lesquels à cause de l'heresie se sont perdus bien tost; ie dis celuy des Vandales en l'Affrique, & en Italie celuy des Gots, n'y ayãt eu au premier que six Rois, & en l'autre que huict. C'est à nous à y aduiser à bon escient, & empescher par nostre zele & diligence, la Prophetie comminatoire de ce sainct personnage que i'ay dict, & faire de façon que le nõbre si grand & nompareil de nos Rois ne soit apres la mort du miserable Henry de Valois climatelique pour nous. Tandis que cestuy-là viuoit, iaçoit que nous eussions vne infinité de raisons pour le desauouër & pour luy denier le tiltre & l'honneur de Roy (comme vous verrez en vn tresdocte liure sur ce sujet) & combien qu'on ait peu remarquer en luy quelques traicts d'vn bien peu Ca-

tholique, & a proprement parler, pluſtoſt d'vn Atheiſte ; ſi eſt-ce pourtant qu'il ne s'eſt iamais ouuertement en dicts ou en faicts declaré pour Huguenot, quoy qu'il aye eſté le principal ſupport & fauteur de tous ceux qui en font profeſsion, ains en ſe deſguiſant & palliant d'vne incredible hypocriſie, & d'vn fard de pieté & religion, il a entretenu & tenu en ſurſault quelques ſimples idiots, ou ceux qui eſloignez de luy, n'eſtoiẽt pas informez de la verité, & quant aux autres, ils ſe ſont volontiers laiſſez tromper, & pis que borgnes ont faict ſemblant de ne voir goutte en plain midy. Dieu vueille que maintenant ſon ſort & ſa portiõ ne ſoit auec les hypocrites, c'eſt à ſçauoir auec les diables, qui ont couſtume de ſe transfigurer en Anges de lu-

miere;& deſquels, ainſi que dict le Prophete, les tyrans ſont comme les bouffons,& ceux auſsi deſquels ils ſe mocquent le plus és enfers. *Et tyranni*, dict-il, *ridiculi eius.* Ce n'en eſt pas de meſme en la perſonne du Biarnois. Il y a tantoſt quatre ans qu'il a eſté declaré par noſtre ſainct Pere pour heretique, & pour incapable de toute dignité & domaine,nommément du Roiaume de Frãce.Pour tel auſsi,& apres icelle declaration,& deuant, eſtoit il tenu par tout le monde, hormis ce peu de temps qu'il ioua le perſonnage de penitent apres la ſainct Barthelemy : pour tel l'ont iugé tous les Eſtats dernierement tenus à Blois ayãt mis és caiers ce poinct entre autres choſes, que le Roy le declaraſt ſolemnellement & authentiquement pour tel : pour tel

Abac. 1.

finalemẽt l'a eſtimé Henry meſme de Valois, & ceux qui eſtoient aupres de luy. Car l'ayant Henry de Valois eſtably ſon Lieutenant general, & s'eſtant le Biarnois declaré protecteur des Catholiques, & le Valois des heretiques, comme en ſigne d'alliance entre toutes deux les parties, plus differentes toutesfois que le ciel & la terre, il y en eut vn qui dict au Valois, Sire, & que dira le Pape quãd il entendra l'accord que vous auez faict auec le Roy de Nauarre? Sans faute il vous excommuniera, & tous les Catholiques par ce moyen ſe retireront devoſtre ſeruice & ſubiectiõ. Alors il reſpondit. Ne t'en chaille pas: car ceux qui me ſuiuent autant ſe ſoucieront ils de ceſte excommunication, comme moy. Cecy ie l'ay appris pour tres-aſſeuré. Or ſus on

a veu dequoy luy a ſeruy de ne ſe ſoucier, & meſpriſer de la façon qu'il a faict l'excommunication du ſainct Pere, veu que bien peu apres la publication d'icelle, il a ſentu ſa vertu & ſon efficace, mourãt ignominieuſement & miſerablement par la main d'vn qui n'auoit iamais manié le couſteau, que pour ſon propre vſage, & au lieu d'où & s'en fuyant apres les Baricades, & eſtãt retourné apres le maſſacre de Blois il fulminoit ſes menaces contre la ville de Paris. Et quant au temps, autant de iours ny plus ny moins apres l'aſſaſsinat commis par luy à Blois le 23. & 24. de Decembre de l'an 1588. qu'il y eut depuis les Baricades iuſques au ſuſdit aſſaſsinat: à fin que la prouidence & la iuſtice de Dieu ſoit reconnuë & remarquee en toutes ces particularitez,

& maintes autres que ie n'ay loisir de deduire pour le present. Et à fin qu'il seruist d'exemple aux grands du monde, de recongnoistre celuy qui est par dessus eux, tellemẽt que ils obseruent ce que dict le Poëte: *Discite iustitiam moniti, & non temnere diuos.* Respectez auertis le droict & le Seigneur: & qu'ausi ils lisent en ce faict comme en vne colonne, l'escriteau que les Egyptiens firent à Sennacherib le blasphemateur, si exemplairement chastié par nostre Seigneur. *Regardans à moy, craignez Dieu.* Le Biarnois n'en aura pas meilleur marché, & tous ceux qui par le tesmoignage susdit de Henry de Valois ne font plus de cas que luy de l'excommunicatiõ. He pour l'honneur de Dieu Messieurs les Catholiques, qui estes esgarez, retournez au bercail & au giron de

Aeneid. 6.

Herod. lib. 2 ἐς ἐμὲ γὰρ ὁρέων εὐσεβὴς ἔσο.

voſtre Paſteur, & ceux d'entre les Paſteurs qui auez auſsi bien erré & fouruoié cõme les plus petites brebis, reuenez & vous retirez ſouz les commandemens du Paſteur des Paſteurs. Quelle honte eſt cecy de brõcher en vne ſi belle plaine? quelle indignité d'aller à taſtõs en choſe ſi claire & manifeſte? & quelle compaſsion de vous voir ſi obſtinez contre toute loy ciuile & Eccleſiaſtique, naturelle & diuine, contre la cõmune ſentence de tant de gens de bien & ſçauants, contre l'opinion de la meilleure partie, & ſans exception cõtre toute la Chreſtienté, contre l'expreſſe ſentence definitiue de noſtre ſainct Pere, lequel vous deuez recõnoiſtre pour Vicaire de Ieſus-Chriſt, & auquel vous eſtes obligez d'obeir, comme à luy-meſme? Ne ſçauez vous pas

que tout fauteur des Huguenots eſt excommunié? Doutez vous que le Biarnois ſoit & l'vn & l'autre & Huguenot & excommunié? Il eſt excommunié à raiſon de ſon hereſie, premierement par les Canons, & puis par le ſainct Pere nommément: il l'eſt auſsi pour auoir appellé au Concile futur, ſelon qu'il eſt porté en la Bulle dicte *in cœna Domini*: plus pour auoir adheré & fauoriſé à Henry de Valois excommunié: Bref pour pluſieurs autres crimes grands & execrables qui ne ſe peuuent aucunemẽt nier, & auroiẽt beſoin d'vn grãd liure ſi on les vouloit coucher tous par le menu. Vous peut-il entrer en teſte, dictes par voſtre foy, que le Biarnois ait enuie de ſe faire Catholique? n'auez vous pas apris encore à ne croire ſi aiſément à vn qui a ſuiuy

tousiours le mensonge? Et que cõme remarque Xenophon Dieu cõbat contre les pariures; & là où ils aillent, & qu'ils se cachent, il les trouue & les chastie? Et quand biẽ ainsi seroit, ne faict-il pas profession de vouloir maintenir & deffendre ensemble l'exercice difforme de la religiõ reformee? Et quelle accointance y peut-il auoir entre la lumiere & les tenebres; entre Iesus Christ & Belial; entre le Calice & Sacremens de nostre Seigneur, & les superstitions des Demons? Le lict est trop estroict, il n'y en peut coucher qu'vn, le vestement n'est pas assez large pour en couurir deux. Vne tant seulement est l'aimee de l'espoux: vne doit estre la foy, comme aussi vn seul Dieu. Point point que on ne parle de tel meslãge. Nostre Dieu est trop ialoux: & il est impos-

2. de Cyri. exped.

Is. 28.

ſible que l'idole de Dagon demeure aupres de l'arche d'alliance, il tombera par terre & ſe briſera les pieds & les mains. C'eſt ce qui nous a ruiné iuſques à preſent. On a voulu touſiours ſoubz main entretenir l'vne & l'autre religion, on a ſuiuy le conſeil de la paillarde meurtriere, qui vouloit que l'enfant de ſa compagne fuſt taillé par moitié. C'eſt en vn mot, eſtre du tout ſans religiõ, & ſe precipiter en l'atheiſme. O qu'il fairoit beau voir en vne ville de Paris pour exemple, icy en ceſte rue, ains en ce logis preſcher ou parler à la Catholique, & tout proche, & peut eſtre en vn autre eſtage, & voire en la prochaine chãbre du meſme eſtage d'vne meſme maiſon faire le preſche à l'Huguenotte? en vne Egliſe cõmunier au ſacré corps de noſtre Redẽpteur

& en vne autre, où meſme en vn en
2. de exp. droit d'icelley faire la Cene pro-
phane: en vn coin d'vn quartier vẽ-
dre de la chair à la veuë de tout le
monde le Quareſme, & les autres
iours deffendus, & ailleurs guere
loing du poiſſon? en vn Parlement
& en vne meſme cauſe diſcourir
ſur la Religiõ Catholique, & louër
enſemble la reformee: auoir des tri-
bunaux Eccleſiaſtiques tous di-
uers, des Eueſques & des ſurintẽds,
des Preſcheurs & des Miniſtres:
Iſ. 28. voir briſer & rompre les images, &
les honorer & priſer; celebrer les
nopces ſolemnellement en face de
l'Egliſe, & ne faire eſtat du tout de
cela; cõfeſſer au Preſtre ſes pechez
à Paſques & plus ſouuẽt, & abhor-
rer ceſte choſe tout à faict; eſtre
monſtré au doigt & appellé Papi-
ſte par ignominie, & ton voiſin &

amy, ou parent, au contraire Huguenot & Caluiniſte. Iamais on n'a veu, ny chez nous, ny en aucune Republique ou communauté telle confuſion & diuiſion. Ains nous auons appris dernieremẽt par certains auis de la Turquie, que pour ce ſeul reſpect de differente religiõ il eſt ſuruenu entre les Turcs vn grand ſchiſme & diſſenſion. Il n'eſt pas poſsible de viure en commun ſans vniformité de loix, & on viura paiſiblement & heureuſement en vne Republique ou Roiaume ſans le principal lien de nos cœurs & volontez, qui eſt la Religion? C'eſt pourquoy la Republique des Romains a ſubſiſté & duré ſi longuement, d'autant qu'au commencemẽt vn meſme dreſſoit la Police & la Religion, ſeruãt de Preſtre & de Roy. Et ſi par leurs loix auſsi il

n'eſtoit pas loiſible d'ammener ou introduire en la ville aucune ſorte de ceremonie & religion, ſans le commun conſentement & approbation du Senat & du peuple. Autant & beaucoup plus en peut-on dire des Iuifs, principalement deuant qu'ils euſſent des Rois, le lieu & l'office deſquels tenoient & faiſoient les Preſtres le plus ſouuent, leſquels ayant en recommandatiõ la Religiõ par deſſus tout, cõme la raiſon le veut auſsi, dreſſoiẽt toutes les loix & affaires ciuiles au plus grand aduancement & conſeruation d'icelle: & procurant cecy il en auenoit infalliblement vn grãd progrez és negoces du gouuernement Politique. A tout le moins nous liſons combien Dieu enchargeoit les Rois & Princes temporels d'auoir ſa loy deuant les yeux, & de

tenir

tenir la main qu'elle fuſt par leurs ſuiects inuiolablement gardee. Et pour la meſme cauſe il ne permettoit que pas vn leur commãdaſt en rang & eſtat principalement de Roy qui fuſt de Religion eſtrãgere. Ce que diſoit Iouinian meſme l'Empereur, voulant quelques-vns de ceux qui l'auoiẽt eſleu & eſleué à l'Empire, qu'il maintint enſemble le Paganiſme auec la Religion Catholique. Non à Dieu ne plaiſe, & il ne ſe peut faire qu'vn Chreſtiẽ cõmande à d'autres que Chreſtiẽs. Commẽt ie vous prie & auec quel courage employera le Prince Catholique ſon eſpee à l'encontre des Huguenots, comme ſa charge l'oblige, s'il faict eſtat d'entretenir les vns & les autres en leurs contraires opinions? Charles neufieſme pour n'aller pas plus loing ne faiſoit pas

Deut. 17.

Soc. 3. hiſt. c. 19.

ainſi, lequel auoit ſouuent en la bouche ceſte remarquable ſentence, Pour le regard de ma foy & de ma religion, mes Predicateurs & Docteurs en reſpondrõt, & dourront ſatisfaction pour moy, mais mõ eſpee trãchera & percera pour eux. Et quoy qu'en ſon regne l'Huguenot ait proſperé en France, ſi a il fait toutefois tout deuoir de l'extirper, teſmoing la ſainct Barthelemy, auquel temps Henry ſon frere cuida deſcouurir l'entrepriſe, & ſelon que quelques-vns ſoupçonnẽt il cauſa peu de temps apres par poiſon la mort d'iceluy, de peur qu'il ne vint à bout tout a faict d'vn ſi noble deſſein qu'il auoit ſi bien cõmencé, & que luy-meſme ſe rendit le premier protecteur qui oncques ait eſté en la Frãce entre nos Rois, de ces deux ſi differẽtes & cõtraires

religions par le moyen d'infinies conniuences, ſimulatiõs, hypocriſies qu'vn chacun ſçait & deteſte. Le Biarnois en voudroit vſer de meſme s'il pouuoit, mais c'eſt trop tard pour luy, qu'il luy ſuffiſe que le Valois s'eſt emploié pour luy en ce meſtier ſi long temps, il nous ennuie de plus viure en la façõ qu'on nous a contrainct de viure iuſques à maintenant. Le naturel de la candeur & ſimplicité Frãçoiſe ne peut comporter tant d'artifices, tãt d'aſtuces, tãt de malignitez. Dieu ſemble y vouloir prouuoir, ne nous gouuernant plus ſelon la malediction qu'il donne à ceux qui ont de ieunes gens pour leurs Rois; ains nous octroyant pour Roy Mõſeigneur le Reuerendiſsime & Illuſtriſsime Cardinal de Bourbon, lequel auec l'aage eſt comblé de ſça- Eccleſ. 10.

uoir & d'experiẽce, & pour le grade d'Egliſe qu'il a, ſera fort ſoigneux de l'honneur & ſeruice de Dieu: afin que ſouz vn tel Roy qui eſt Preſtre enſemble, nous puiſsiõs à bon droict eſtre appellez ſacerdoce royal, ou Roiaume Sacerdotal.

1. Pet. 2.

2. Paral. c. 25 Si Amaſias Roy de Iuda, par le cõmãdement de Dieu caſſa la plus grãde partie de ſon armee iuſques à cent mille hõmes, à la ſoulde deſquels il auoit deſia employé cent talents, pour ce que comme luy dit le Prophete, Dieu n'eſtoit pas auec eux, iaçoit qu'ils fuſſent Iſraëlites & Ephraimites. Si Conſtãtin le Grãd pareillemẽt ne ſe vouloit ſeruir de genſdarmerie autre que Catholique, en quoy il fut par apres enſuiuy & imité de Iouinian, cõment oſerõs nous cõmettre noſtre armee, noſtre Repu. nos vies, noſtre

Euſeb. 2. de vita.

Sot. 3. hiſt. c. 19.

Religion és mains d'vn chef pariure, Huguenot, relaps, tyran, & cõblé tout outre de meſchanceté? Quand bien il ſeroit ſuiuy de tout le monde, il nous faut ſouuenir des paroles qu'adiouſta le ſuſdit Prophete. Que ſi tu penſes, ô Roy, que le faict de la guerre giſe au nombre & en la force de trouppes, Dieu te fera ſurmonter par tes ennemis, pour ce que c'eſt à luy, & de ſecourir au beſoin, & de mettre en fuite. Et luy repliquant le Roy l'argent qu'il auoit deſia liuré aux ſoldats, il luy reſpondit. Dieu a biẽ le moyen de te pourueoir beaucoup plus que cecy. Et la victoire fut à luy, ſans ce grand nombre duquel il s'eſtoit deffaict. D'où nous apprenons en paſſant à ne ietter pas nos eſperances par trop ſur les moyens humains, & ſouz pretexte d'aide &

ſecours, ne nous ſeruir point de ceux-là que nous ſçauons ou ſoupçonnons grandement n'eſtre pas aggreables à Dieu & à ſa cauſe. C'eſt à vous Meſsieurs les Gentils-hommes à faire paroiſtre & donner a connoiſtre en ceſt endroict
1. la nobleſſe de voſtre cœur gene-
2. reux, en aſsiſtant voſtre vray & naturel Prince, & enſemble eſpouſãt la querelle de Dieu; vous ſouuenãt
Reg. 2. que ſelon le dire de la ſaincte Eſcriture, ceux qui ne tiennent conte & font peu de cas de Dieu & de ſon ſeruice deuiendront ignobles & vilains. Souuenez vous que cõ-
Eu, vit. me vous eſtes les premiers au rang des Eſtats du Roiaume, auſsi faut il que vous deuanciez tous les autres
Sot c. 1. en volonté & affection vers voſtre Roy, & vers le grãd Roy des Rois, qui eſt Ieſus chriſt noſtre Sauueur.

Cecy eſt le deuoir d'vn vray Cheualier, comme il appert en la ceremonie dont vſe l'Egliſe en le beniſſant, & en tant d'ordres religieux qui ont eſté ſainctement inſtituez & approuuez des ſoldats Tẽpliers & Hieroſolymitains: d'autres ſouz la protection & tiltre de S. Iaques, de S. Iean, de la Vierge Marie, de S. Eſtiẽne, de S. Lazare: d'aucun ſouz le nom de Ieſus Chriſt, & en noſtre France (laquelle a touſiours produict grand nombre de gẽs à quelques-vns des autres ſuſdits) ſouz le nom de S. Michel premier cõbattant au ciel, & dernierement du S. Eſprit, leſquels ſoldats font tous particuliere profeſsion de porter les armes, & d'employer leurs vies contre les ennemis de l'Egliſe. Les premiers entre les Martyrs és perſecutiõs de l'Egliſe, ce furent des plus

Euſeb. 8. hiſt. c. 1. & 4. l. 5 c. 10. & 32.

nobles ſoldats de l'armee des Empereurs. Vn Iouinian & vn Valentinian aymerent mieux quitter la place & l'honneur qu'ils auoient és troupes de Iulian l'Apoſtat, que de communiquer aucunement en ſon idolatrie: dont Dieu les recõpenſa bien, les faiſant tous deux quelque temps apres ſouuerains Empereurs. Noſtre ſainct Martin fit le ſemblable, & de ſimple ſoldat merita de deuenir vn des principaux Capitaines de noſtre Egliſe militante. Ie laiſſe quelques autres qui d'vn cœur franc & genereux, non ſeulement refuſerent les preſens du meſme Apoſtat, mais les luy rendirent auſsi s'ils en auoient, pluſtoſt que d'acquieſcer aucunemẽt à ſa peruerſe volonté qui les retiroit de la Religiõ Catholique. Ne vous fiez pas au Biarnois quelque contenance

Ruffinus 11. *hiſt. c.* 2. *Soc.* 3. *hiſt. c.* 19.

Sulp. in vita.

Epiſtrip. c. 16. *ib.* 6. *c.* 30.

contenance qu'il tienne, & quelques promesses qu'il vous face. Il en fera tout de mesme que le susdit Iulian l'Apostat, lequel pour se mettre és bonnes graces de tout le monde, faisoit au commencement de son Empire la bõne chatemite, & tout aussi tost qu'il se vit quelque peu ancré en l'Empire, ce fut le plus cruel ennemy des Chrestiés qui onques ait esté: & ayant au parauant donné l'eslectiõ & le choix à vn chacun de suiure telle religion qu'il luy plairoit, par apres il contraignit tout le monde à estre de la sienne. Tout de mesme en a faict en Angleterre Elisabet la Iesabel des bons Catholiques, se monstrant aussi tresscruelle & tresingrate, nõmément contre ceux par le moyen desquels on luy a sauué la vie, & donné la couronne à elle indeuë.

Il ſera auſsi ſemblable à Conſtantius Florus pere du grand Conſtãtin, mais tout au rebours. Iceluy eſtant bon Chreſtien voulant faire vne preuue de ceux qui l'eſtoient auſsi, feignit de vouloir ſuiure le Paganiſme, & ayant par ainſi deſcouuert ceux qui en auoient la volonté, les chaſſa hors de ſa maiſon, ſe retenant ſeulement ceux-là qui nonobſtant tout autre reſpect, s'eſtoient reſolus de vouloir viure & mourir en bons Chreſtiẽs. Le Biarnois fait du Catholique, mais pour vous piper, & pour vous iouër quelque iour vne mauuaiſe trouſſe. Ne luy vueillez croire, & ne le tenez point pour tel, iuſques à tant qu'il ſuiue ce beau conſeil que i'entends qu'on luy a baillé, ou qu'õ eſt preſt pour luy bailler, c'eſt qu'il aſſemble tous ſes Miniſtres & Predicans,

Euſeb. 1. de vita Conſtantini c. 11.

& qu'il les face tous pendre en vn gibet, comme fit Iehu de tous les faux Prophetes: puis qu'il liure toutes les villes qu'il a à nous entre les mains des Princes Catholiques: en dernier lieu qu'il s'en aille pieds nuds à Rome auec toute humilité, ſubiection & repentance, pour receuoir de ſa ſainɛteté l'abſolution des excommunications qu'il a encouru, & de tãt de forfaicts & meſchancetez qu'il a commis auec, & lors on auiſera qu'eſt-ce qu'on deura faire pour ſon regard, & ſi il faudra auoir eſgard à luy pour la coronne de France au defaut de Mõſeigneur le Cardinal de Bourbon, noſtre immediat, legitime, & naturel Roy, que Dieu nous vueille cõſeruer long temps en ſanté & proſperité. Autrement c'eſt vn tyran proprement parlãt, & le peut pour 4. Reg. 10.

cela vn chacun tuer ſans autre pouuoir qu'il luy en ſoit donné d'ailleurs, & sãs autre forme de procez, s'acquerant auſsi en ce faiſant vne gloire immortelle enuers toute la poſterité. Noſtre Nobleſſe Françoiſe iadis laiſſoit femmes, enfans, & toutes autres commoditez pour reſtablir en loingtain païs ceux qu'à tort on auoit priué ou debouté de leurs principautez & heritages, & auant qu'il y euſt Rois en France Maximus l'Empereur enuoya de France Commiſſaires iuſques en Eſpagne, pour exterminer les heretiques Priſcillianiſtes, & en durerez vous Meſsieurs les Gentils hommes, qu'on die auec occaſiõ & raiſon, que chez vous, pour vos propres intereſts, vous authoriſiez celuy qui & par raiſon de iuſtice, & par l'autorité du ſouuerain iuge de

Sev. Sulp.

tout l'vniuers, ne peut en aucune façon empieter ou pretẽdre la couronne, ains impiement & tyranniquement taſche de l'enuahir & rauir? permettrez vous que l'Huguenot par voſtre moyen, qui iuſques à preſent n'a eu du bõ que par noſtre trop grande douceur, ou par la conniuence & malice de Henry de Valois, aye pleinement le deſſus ſur nous, lors qu'ils deburoit eſtre mis ſoubz terre? On vous pouuoit aucunement excuſer deuant la mort de Henry de Valois, ſoit à cauſe de l'affection naturelle que nous autres François portõs à nos Princes par deſſus toutes les autres nations, ſoit pour les particulieres obligatiõs que vous auiez à luy: ſoit en partie par ignorãce, & qu'il vous trõpoit & amuſoit auec ſes diſsimulations & hypocriſies,

ſoit auſsi que vo⁹ euſsiez peut eſtre receu quelque meſcontentement de ce party de la S. Vnion. Maintenant qu'il s'agit ouuertemẽt de noſtre foy & loy, de la religiõ, de l'Egliſe, de l'honneur de Dieu & du ſalut des ames, pour leſquelles il a liuré ſon fils à mort, quittons franchement & heroïquement toute autre choſe, qui pour grãde qu'elle puiſſe eſtre, n'eſt rien au reſpect de la moindre de celles que ie viens de dire. Si Herode & Pilate ſe ſont accordés, & deuenus amis, d'ennemis qu'ils eſtoient auparauant, pour conſpirer cõtre noſtre Sauueur: & pourquoy n'aura tant de credit & de pouuoir enuers nous l'amour d'iceluy meſme, par lequel nous ſõmes ſi eſtroictemẽt liez entre nous, que de nous faire vnanimement & d'vn courage & volonté tous en-

tentifs à procurer & pourchaſſer l'honneur de noſtre Dieu, l'eſtabliſſement de ſon eſpouſe l'Egliſe, l'aſſeurance & paix des conſciences? Il eſt bien raiſon que tout ainſi que ſelon la ſentẽce du Philoſophe vne plus grande flamme deuore & cõſomme vne plus petite, tout de meſme auſsi le pur & vray amour de Dieu bruſle & aneantiſſe tout amour particulier, qui pouroit eſtre en nous de nous-meſmes & de nos intereſts. Et ne vueillez Meſsieurs, payer voſtre Seigneur de la monnoye, de laquelle vous ne voulez pas eſtre payez, c'eſt à dire, comme vous ne voulez pas eſtre aimez que pour l'amour de vous-meſmes, aymez pareillement & ſeruez celuy, qui ſi cherement vous ayme, pour ce qu'il en eſt digne & le merite de ſoy-meſme, poſtpoſant à

Ariſt. ſec. 3. probl. in 22. & ſec. 33. in 2.

ceſte cauſe tout reſpect ou intereſt, qui pourroit ciller vos yeux de l'entendement, & attiedir vos affections en vn cas & affaire de ſi grande conſequence. Ie m'aſſeure qu'il n'y a celuy d'entre vous qui ſoit vray Catholique & François, qui ne ſouſpire & ne vueille pourchaſſer la franchiſe & liberté de ſa patrie, l'aboliſſement de l'hereſie, & le reſtabliſſement de la foy Chreſtienne. Voulez vous ſçauoir comme nous en viendrons à bout? ſuiuons le conſeil du grand Legiſlateur Lycurgus. Vous ſerez, diſoit-il, les maiſtres de vos ennemis, *ſi contentiones atque contemptiones mutuas omiſeritis*, ſi vous quitterez pour le bien public les contentions & les meſpriſemens, ou les deſirs de preceder & de vous aduancer les vns par deſſus les autres.

Vos

Vos deuanciers ont eu l'honneur que d'estre tenus, comme tesmoigne Agathias, amateurs de concorde entr'eux, de droicture en iustice, & sur tout de sincerité de foy en Dieu. Les François sont par maniere de dire les fataux domteurs des heretiques, Arriens, Prisciliannistes, Albigeois, & dedans & hors du Royaume, pour laisser les Sarrazins & autres infideles, ne laissons point vsurper ceste gloire sur nous. Nous ne sommes plus mypartis, nos forces sont redoublees, si nous voulons, il ne reste que de les lier ensemble, les conioindre, les vnir, les dresser à l'encontre des ennemis de Dieu & de son Eglise. Autrement ceux qui ne se voudront pas ioindre, seront le rebut de Gedeon, degradez de Noblesse

deuant Dieu, estimez indignes d'estre employez à la defense d'vne cause si honorable, & receuront la malediction de Debora donnee à ceux qui n'estoient pas venus à l'ayde du Seigneur, ny à l'ayde de ses tresfors.

Iud. 5.

Extraict d'vne Epistre de S. Leon Pape quatrieſme du nom à l'armee Frãçoise, referé par Yues de Chartres à la dixieſme partie du Decret chapitre quatre vingts & ſept.

QHaſſant arriere de vous toute peur & crainte allez courageuſemẽt chamailler & cõbattre les ennemis de noſtre ſaincte foy, & de toutes les nations de la Chreſtienté. Toutes & quãtes fois que vos peres & ayeuls ont combattu en bataille rãgee & generale, ils ont touſiours reporté la victoire, & n'õt onques peu eſtre vaincus de quelcõque nombre de gens pour grand qu'il fuſt, & nous n'auons iamais leu ny entendu que ils en ſoient reuenus ſans des trophees. Au reſte ie veux biẽ que vous ſachiez & vous vous perſuadiez

totalement, que quiconque mourra vaillammẽt en ce combat (Dieu vueille que perſonne ou bien peu) iouyra du Roiaume des cieux. Car le Seigneur tout puiſſant ſçait bien que ce ſera pour la manutention de la foy, & pour le ſalut de la patrie & des Chreſtiens, tellement que ſans doute aucune il en receura la recompenſe que i'ay dit.

L'oraiſon que le meſme recita ſur l'armee aſſemblee à Hoſtie contre les Sarraſins, apres qu'ils s'eſtoiẽt tous à ſon exhortation deuotement communiez, dont ils en reporterent auſſi vne tresbelle victoire. Plat. in Leone 4.

DEus cuius dextera B. Petrum ambulantem in fluctibus ne mergeretur erexit, & coapoſtolum eius Paulum de profundo pelagi liberauit, exaudi nos propitius & concede, vt amborum meritis hominum fidelium tuorum brachia contra inimicos Eccleſiæ tuæ ſanctæ dimicãtia, omnipotenti dextera tua corroborẽtur & conualeſcant, vt de recepto triumpho nomen ſanctum tuũ in cunctis gentibus glorioſum appareat. Per Dominum, &c.

DE NOSTRE ROY Charles dixieſme.

In vinculis non dereliquit eum donec afferret illi ſceptrum regni & potentiam aduerſus eos qui eum deprimebant. Sap. 10.

SIRE, les priſonniers de l'enfer empriſonnent
Voſtre corps affligé, mais voſtre ame foiſonne,
En vne liberté, que vous nous rendrez,
Lors que Dieu vous tirant bien toſt de tel orage,
Aura mis ſouz vos pieds les meſchans aterrez,
Que conduit à la mort vn' impiteuſe rage.

Sonnet ſur le 10. de la Sapience.

QVel oracle ay i'ouy, eſt-ce donc ce Roy ſage,
Qui du chaſte Ioſeph la loüange diſoit,
Où ſi nouueau Prophete il le nous prediſoit
De l'heur de noſtre Prince annonçant le preſage?
Il deliura, dict-il, le iuſte de la rage,
Des pecheurs ſes hayneux, & tandis qu'il giſoit
En priſon enfermé il le rafraiſchiſſoit,
Iuſqu'à tant qu'il obtint du ſceptre l'heritage.
C'eſt ô Prince le pris que Dieu vous a rendu,
Pour l'amour de ſa Loy qu'auez tant defendu,
Iadis vn Caligule Agrippe ainſi guerdonne.
Au lieu d'vne de fer dont l'vne & l'autre main,
Garrotee il auoit, la chaine d'or luy donne,
Dieu n'eſt-il pas plus grand qu'vn Empereur Romain?

EPIGRAMME.

PLus que tous les Saincts dont la feſte
On ſolennizoit en ce mois,
Sainct Barthelemy i'eſtimois,
Dont le couſteau trancha la teſte,
Au chef des traiſtres Huguenots,
Mais ſainct Pierre enuiant ce los,
Du couſteau ayant ſouuenance,
Dont iadis Malchus il bleſſa,
A vn Iacobin l'addreſſa,
Pour tuer le Tyran de France.
Craignez donc ô perfides Rois,
De ce couſteau la iuſte peine,
Car Ieſus ne va plus en croix,
Pour commander qu'on le rengaine.

FIN.